

Procès-verbal du conseil de l'école doctorale de chimie de Lyon (ED 206) concernant la sélection et le classement des candidats à un contrat doctoral des établissements en chimie - 2021

Le conseil de l'école doctorale de Chimie a examiné le 09 Juin 2021 les résultats de la sélection et du classement des candidats à un contrat doctoral des établissements de l'enseignement supérieur au titre des établissements suivants :

- Université Claude Bernard - Lyon 1 (9 contrats doctoraux)
- ENS Lyon (1 contrat)
- INSA de Lyon (1 contrat)

Le comité de sélection s'est réuni les 08 et 09 Juin 2021 pour les entretiens en vidéo-conférence de 21 candidats (22 dossiers pré-sélectionnés). Ce comité était composé de 9 membres extérieurs à l'Université de Lyon (par ordre alphabétique): Mme Salima BOUTTI (Arkema), M. Jacques CHEVALIER (CSTB), M. Emmanuel DEJEAN (Calixar), Mme Christine ENJALBAL (UNI, Montpellier), M. Fabrice GROS (Sigma, Clermont-Ferrand), M. Laurent JOUBERT (UNI, Rouen), M. Jean-François POISSON (UJF, Grenoble), Mme Anne-Cécile ROGER (UNI, Strasbourg), M. Serge RUDAZ (UNI, Genève) et de 3 personnes du bureau de l'école doctorale de Chimie (M. Stéphane DANIELE, Mme Renée EL MELHEM, Mme Catherine JOURNET-GAUTIER). Les directeurs de thèse ainsi qu'un représentant de chaque unité ont pu assister aux entretiens de leurs candidats. Tous les candidats ont été auditionnés par visio-communication.

Les entretiens comportaient 10min laissées aux candidats pour présenter leur cursus, leurs motivations et leur adéquation pour le sujet qu'ils avaient retenu parmi la liste offerte au concours. 10 min ont été consacrées à une évaluation de leur projet professionnel et de leur culture scientifique en rapport avec le sujet par les membres du comité de sélection.

Sur cette base, le comité de sélection a procédé à une évaluation et à un classement des candidats par établissement de l'école doctorale. Les avis des directeurs d'unité concernés ont été recueillis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et débattus en conseil.

Procès-verbal transmis ce jour au collège doctoral de l'université de Lyon et établissements accrédités.

Fait à Villeurbanne le 09 Juin 2021,



Pr. Stéphane DANIELE / Directeur ED Chimie de Lyon

Etablissement : UCBL-Lyon 1

Sous toute réserve d'attribution par le chef d'établissement

Liste principale :

	Nom	Prénom	unité	directeur	titre étranger	master origine	Classement
	RIO	Jordan	ICBMS	PERRIN	NON	Lyon 1	1
	DIAS	Hugo	IRCELYON	CHRIST	NON	Lyon 1	2
	BRUNET	Thomas	ISA	VULLIET	NON	Lyon 1	3
	GREENDA	Sabrina	LMI	LUNEAU	NON	Lyon 1	4
	BENYAYA	Mathis	LAGEPP	BORDES	NON	Polytechnique	5
	PETERSEN-SONN	Emma Amélie	IRCELYON	GEORGE	OUI	Université de Copenhague	6
	CHARVET	Sylvain	ICBMS	MEDEBIELLE	NON	Lyon 1	7
	SINNIGER	Laura	CP2M	D'AGOSTO	NON	ENSCBP	8
	BOCQUELET	Charlotte	CRMN	JANIN	NON	Lyon 1	9

Liste complémentaire :

	CHETOT	Titouan	ICBMS	VIAL	NON	ENSCM	10
	CHEIKHO	Hani	IRCELYON	BERHAULT	OUI	Lyon 1	11
	HUANG	Xiaoqian	LAGEPP	CHABANON	NON	Lyon 1	12
	CHAUSSARD	Nicolas	CP2M	PHILIPPE	NON	Lyon 1	13
	VIGIER	Jordan	ICBMS	BILLARD	NON	Lyon 1	14
	BATEL	Marie-Anne	LAGEPP	CHARCOSSET	NON	INP Toulouse	15
	MANCEAU	Mathilde	ISA	CHAIX	NON	ENSC Lille	16
	PIANCA	David	IRCELYON	QUADRELLI	NON	Université Montpellier	17
	OSMOLOVSKYI	Artem	ILM	MARTINI	OUI / NON	Université Angers + Taras Shevchenko National University of Kyiv	18

Etablissement : ENS Lyon - 1 contrat

Sous toute réserve d'attribution par le chef d'établissement

Liste principale	Nom	Prénom	unité	directeur	titre étranger	master origine	Classement
	KUSZ	Jakub	LC-ENS	PAROLA	NON	Lyon 1	1

Liste complémentaire :

- 1- BOCQUELET Charlotte (CRMN)

Etablissement : INSA Lyon - 1 contrat

Sous toute réserve d'attribution par le chef d'établissement

Liste principale	Nom	Prénom	unité	directeur	titre étranger	master origine	Classement jury
	DAI	Wen	INSA	GOURDON	NON	INSA Toulouse	1

Liste complémentaire :

- 1- BARTHEL Chloé (INSA)